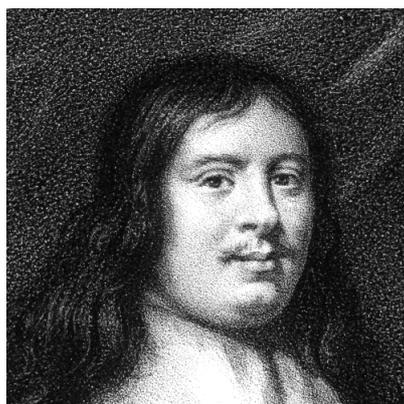


Claude Brousson (1647-1698) – une petite biographie



Etant sans doute le martyr le plus connu parmi les huguenots, on ne manque pas de biographies, le plus souvent hagiographiques, de Brousson. Voici un petit compte-rendu de sa vie qui se veut assez factuel :

Claude Brousson naît à Nîmes (Gard, Occitanie) en **1647**. Son père, Jean Brousson, est un marchand et agriculteur, et par ailleurs bourgeois de la ville ; sa mère, Jeanne de Peradez¹ (ou Paradès), vient d'une famille de la petite noblesse locale. Claude est le second fils parmi les neuf enfants du couple, dont la plupart meurent assez jeunes².

Brousson fait ses études au Collège de Nîmes ; le pasteur Jean Claude (1619-1687) fait partie de ses enseignants. Ensuite, Brousson devient étudiant à l'Académie protestante de Nîmes, où il étudie le latin, la rhétorique, la philosophie, et les sciences humaines. Il obtient sa maîtrise en philosophie en **1664**, peu de temps avant la prise en main de l'Académie par les Jésuites. Ayant pris la décision de poursuivre des études de droit, Brousson déménage à Montpellier en **1665**, où il réside chez son cousin Jacques Brousson, marchand en parfums. Ayant obtenu le degré de docteur en droit en **1666**, il se lance dans une carrière d'avocat à la Chambre de l'Edit³, d'abord à Castres (1666-1670), puis, suite au déménagement de la Chambre, à Castelnaudary (**1670-1679**). Le 2 janvier **1678**⁴, il épouse Marie de Combelles (1649-1680), originaire de Béziers. Un premier fils, Barthélémy, naît la même année.

En juillet **1679**, Louis XIV abolit toutes les Chambres de l'Edit. Brousson perd donc son travail ; il déménage à Toulouse, où il plaidera devant le Parlement⁵ catholique. Il sera nommé ancien au consistoire de l'Eglise réformée locale, qui a son Temple dans la banlieue sud de Toulouse, à Portet-sur-Garonne⁶. L'Eglise réformée est alors déchirée : les « zélateurs » préconisent la tenue d'assemblées publiques et l'envoi de pétitions très fermes au roi, alors que les « modérés » conseillent d'adopter un profil bas ; Brousson rejoint le groupe des zélateurs.

¹ Fille de François de Peradez et de Marguerite de Sarrau. Le mariage des parents de Claude Brousson a eu lieu le 16 février 1643.

² Seuls Claude, son frère cadet Daniel (qui s'installe également aux Pays-Bas et dont Claude reste très proche) et sa sœur Magdeleine atteignent l'âge adulte.

³ Cette Chambre est « mi-partie » ; elle est constitué par moitié de juges réformés et catholiques.

⁴ Le contrat de mariage est daté du 23 décembre 1677.

⁵ Comme son nom n'indique pas, il s'agit d'une cour de justice jugeant en appel des juridictions d'une région, au pouvoir législatif purement jurisprudentiel.

⁶ Ce Temple permet aux réformés de Toulouse de se rassembler pour le culte, mais il est interdit d'y célébrer la Sainte Cène et les mariages.

Son deuxième fils, également prénommé Claude, naît le 7 juillet **1680**. Marie meurt peu de temps après cette naissance. Les deux garçons sont alors confiés à leur grand-mère paternelle. Vers **1682**, Brousson se marie une seconde fois, avec Marthe Dollier (1650-1739), originaire de Castres⁷. Ce mariage restera sans enfants.

L'année **1683** est une année charnière pour Brousson. Il plaide avec succès deux affaires importantes : l'une concerne le Temple et les ministres de Montauban, qui sont emprisonnés à Toulouse, l'autre quatorze Eglises réformées de la région. Ces réussites le font connaître ; on lui propose même la charge de conseiller au Parlement de Toulouse, en échange de sa conversion au catholicisme, mais il refuse. Peu après, un édit interdit aux protestants de travailler dans le domaine du droit. Brousson retourne alors à Nîmes pendant quatre mois. Parallèlement à tout cela, Brousson développe des activités secrètes : il rassemble un groupe de responsables réformés dans un « comité de résistance », d'abord dans sa maison de Nîmes (au mois de mars), puis à Toulouse (en avril), avec comme projet de rédiger une déclaration commune. Les 18 articles de ce « projet de Toulouse », qui appelle les réformés à la désobéissance civile, ont été rédigés en grande partie par Brousson. Le projet est finalisé au mois de mai et envoyé aux diverses provinces pour mise en application rapide.

L'échec du projet, dû notamment aux dissensions entre zéloteurs est modérés, a des conséquences importantes. Les troubles qui en naissent déclenchent une forte répression et une intensification des dragonnades. Brousson lui-même est condamné comme séditieux ; son effigie est pendue à Nîmes le 3 juillet. Il participe néanmoins à une réunion à Toulouse en mi-octobre lors de laquelle on vote en faveur de la résistance armée. Mais le groupe est trahi et recherché par les autorités. Brousson se cache d'abord chez une famille, mais lorsque ses hôtes envisagent de le livrer, il quitte sa cachette. Après quelques jours d'errance dans la ville, ayant été arrêté puis libéré sans qu'on le reconnaisse, il parvient à quitter Toulouse par les égouts, puis en traversant à la nage le fossé entourant la ville. Il réussit à s'enfuir à Genève, puis à Lausanne (Suisse)⁸, où il arrive au mois de novembre ; sa femme Marthe le rejoint avec son fils aîné Barthélémy, tandis que son fils cadet, qui est malade, reste à Nîmes chez sa grand-mère, où il meurt le 14 juillet **1684**. Brousson subvient aux besoins de sa famille en travaillant comme avocat. A Lausanne, Brousson trouve également le temps de rédiger des textes, comme son *Etat des réformés en France*⁹ ou encore son *Apologie du Projet des réformés de France*¹⁰.

En été **1685**, il rédige ses *Lettres au clergé de France*¹¹ dont il adresse une copie écrite à la main à l'Assemblée générale du clergé à Paris, au ministre François Michel Le Tellier de Louvois (1641-1691), au contrôleur général des finances de Louis XIV, Claude Le Peletier (1631-1711) et à chaque curé et évêque français dont il connaît l'adresse. Par ailleurs, Brousson entretient une correspondance impressionnante : chaque semaine, il rédige entre 100 et 120 lettres à destination de chefs protestants.

⁷ Il s'agit peut-être d'une fille de Pierre Dollier, procureur au parlement de Toulouse, dont l'inventaire de succession est conservé aux Archives départementales du Tarn (Cours et juridictions avant 1790 B 109).

⁸ D'autres ont eu moins de chance : le pasteur Isaac Homel (1620-1683), l'un des hommes derrière le projet de Toulouse, est rompu vif à Tournon le 20 octobre.

⁹ *Estat des réformés en France, où l'on voit que les Edits de pacification sont irrévocables, que néanmoins on les renverse entièrement, & que là on ôte aux Réformés tous les moyens de vivre & de subsister*, 2 volumes, Pierre du Marteau, Cologne, 1684

¹⁰ *Apologie du Projet des Réformés de France Fait au mois de May 1683 pour la conservation de la liberté de conscience & de l'Exercice publique de Religion, que les Edits et Traitez de Pacification leur accordent*, Pierre du Marteau, Cologne, 1684

¹¹ *Lettres au Clergé de France Assemblé à Paris en l'année 1685*

Brousson devient un propagandiste très actif et efficace au service de la cause protestante. Un comité œuvrant en faveur des huguenots réfugiés à Lausanne le charge, ainsi que l'ancien pasteur de Collet-de-Dèze, Jean de la Porte (1641-1696), comme émissaire aux chefs protestants du nord de l'Europe. Ils se rendent au canton d'Aarau, à Württemberg, Brandebourg et Nuremberg, puis en Saxe, à Bayreuth, à Strasbourg, dans la principauté d'Ansbach, à Berlin, dans plusieurs villes hanséatiques et aux Pays-Bas. L'accueil est particulièrement chaleureux chez Frédéric-Guillaume de Brandebourg, dit le « Grand Electeur » (1620-1688) à Berlin, qui fait de Brousson son pasteur personnel pendant son séjour de quatre mois et lui propose, sans succès, une chaire à l'université de Berlin. C'est encore Frédéric Guillaume qui publie à ses frais les *Lettres des Protestants de France* de Brousson¹² en **1686**.

En **1687** et **1688**, Brousson et son collègue de la Porte font une nouvelle fois une tournée des gouvernants protestants d'Europe, afin d'organiser de l'aide pour les réfugiés huguenots et pour les protestants restés en France. Outre Frédéric-Guillaume I^{er} de Brandebourg, ils rencontrent Guillaume III d'Orange-Nassau (1650-1702) et son grand-pensionnaire Gaspar Fagel (1634-1688) ainsi que le théologien et propagandiste Pierre Jurieu (1637-1713). Pendant cette période, Brousson rédige ses *Lettres aux catholiques romains*¹³, suivies de la *Lettre aux Pasteurs de France*¹⁴ et la *Lettre à chaque Eglise Réformée de France*¹⁵.

En **1689**, après plusieurs mois de jeûne et de prière, Brousson décide de rentrer en France pour ranimer la foi réformée. Il fait le voyage en compagnie de neuf autres pasteurs, proposant ou prédicants, dont François Vivent (ou Vivens)¹⁶ (1664-1692). Les deux hommes cherchent à préparer l'invasion du pays par les troupes du général Schomberg envoyées par Guillaume d'Orange. Dans une lettre du 8 mars **1691** à Charles de Schomberg (1645-1693), rédigée par Brousson, les deux hommes invitent le maréchal à envahir le Midi de la France et présentent un plan d'attaque. Cette lettre est saisie par les garde-frontières à la frontière suisse et transmise à l'intendant du Languedoc, Nicolas Lamoignon de Bâville (1648-1724).

Le retour au pays de Brousson n'échappe pas aux espions de Bâville, qui met sa tête à prix¹⁷. Le jour de Noël, Brousson est consacré pasteur par Vivent, puis il commence aussitôt à exercer un ministère pastoral clandestin et itinérant, notamment en prêchant trois à quatre fois par semaine. Il se déplace et prêche la nuit et se cache le jour, tout en maintenant une production littéraire très considérable.

¹² *Lettres des protestans de France, qui ont tout abandonné pour la cause de l'Evangile à tous les autres Protestans, Evangéliques & frères en Jésus-Christ, avec une Lettre particulière aux Rois, Electeurs, Princes et Magistrats protestans*, 1686

¹³ *Lettres aux catholiques romains*, Au Désert [Lausanne], 1688

¹⁴ *Lettre aux Pasteurs de France, refugiez dans les Etats protestans, sur la désolation de leurs Eglises, & sur leur propre exil* (août 1688)

¹⁵ *Lettre à chaque Église Réformée de France, qui a succombé sous la persécution, pour l'exhorter à se relever, & à donner gloire à Dieu* (septembre 1688)

¹⁶ Régent d'école choqué par la brutalité des dragonnades, François Vivent devient un prédicateur radical. Après la révocation, il prêche dans les assemblées du Désert, ce qui ne l'empêche pas de combattre aussi avec l'épée. Suite à un accord avec Bâville, il quitte la France pour l'Espagne en 1687. En exil, il est ordonné ministre (peut-être par Pierre Jurieu). Il rencontre Brousson à Lausanne. Son retour en France en 1689 semble avoir eu pour but de fomenter une révolte dans les Cévennes. Brousson semble avoir sympathisé avec cette idée avant de changer d'avis.

¹⁷ En 1690, ce prix est de 200 livres ; fin 1691, il atteint 2000 livres. Plus tard, il monte jusqu'à 500, puis 600 louis d'or, pour atteindre la somme phénoménale de 5000 et même 10000 livres en 1693.

Alors que Brousson prêche de plus en plus, Vivent se distingue davantage par ses faits d'armes. Suite au meurtre du vicaire de Saint-Marcel par les hommes de Vivent en mai 1691, les chemins de Brousson et de Vivent se séparent. Pour l'intendant Bâville, les deux hommes font néanmoins partie de la même révolte ; dans son édit du 26 novembre, il offre 2000 livres à ceux qui livrent l'un ou l'autre, mort ou vif. Vivent meurt peu de temps après, le 19 février **1692**, lors d'un échange de coups de feu avec des soldats du roi.

Guéri de la tentation de violence par la mort de son ami, Brousson se cache près de Nîmes, pendant près de deux ans. Il met ce temps à profit pour écrire une série de textes, dont une *Lettre à tous ceux qui craignent Dieu* (février 1692)¹⁸ une *Lettre pastorale sur la nécessité des saintes assemblées* (août 1692), une *Lettre aux fidèles persécutés*¹⁹ et une *Epître à tous les Réformés de France*²⁰. En février **1693**, il reprend son ministère de prédicateur itinérant. En avril, il rédige son *Interprétation du songe de Louis XIV*²¹. Par ailleurs, en réponse à une ordonnance de Bâville du 26 juin, par laquelle celui-ci le déclare « perturbateur du repos public », Brousson rédige une *Lettre apologétique*. Ayant échappé de peu aux soldats de l'intendant en octobre, il réalise qu'il n'a presque plus de marge d'action en France et retourne à Lausanne au mois de décembre.

Le 24 mars **1694**, la consécration de Brousson est confirmée par la Compagnie des pasteurs de Genève et le synode de Berne. Peu après Brousson et les siens déménagent aux Pays-Bas, où il publie sa *Relation sommaire des merveilles que Dieu fait en France*²². En août, il est de nouveau confirmé comme pasteur au Synode de Tergoes et s'installe à La Haye²³. Son style de prédication assez direct contraste avec la rhétorique raffinée des pasteurs wallons. En **1695**, il publie une collection de 21 sermons du Désert, *La manne mystique du Désert*²⁴ qui reçoit un accueil mitigé ; son penchant pour l'allégorie fait débat. Malgré ses activités de prédicateur et d'écrivain, il voyage beaucoup pour organiser le soutien à la cause des huguenots. En 1694 et 1695, il se concentre surtout sur les états faisant partie de la ligue d'Augsbourg. Il voyage notamment à Stuttgart, Nuremberg, Bayreuth, Berlin et se rend en Angleterre. Le seul portrait de Brousson que nous possédons date de cette époque.

Mais Brousson n'est pas totalement satisfait de sa situation : il a l'impression d'avoir abandonné son troupeau dans les Cévennes et il souffre de l'hostilité de la part de bon nombre de pasteurs du Refuge. Après quatre mois de prière et de jeûne, il retourne en France au mois de mars 1695. Pendant un an, il rend visite aux assemblées clandestines du Nord de la France, ordonne des anciens et encourage les fidèles. Après un séjour en Bourgogne, il se retire à

¹⁸ *Lettre à tous ceux qui craignent Dieu, et qui veulent se sauver, sur la corruption & l'impénitence générale, qu'on remarque en France*

¹⁹ *Lettre aux Fidèles persécutés à l'occasion des Saintes assemblées* (1692)

²⁰ *Epître à tous les Réformés de France, qui persévèrent encore dans leur révolte* (1693)

²¹ Ce soi-disant rêve de Louis XIV est publié en 1689 par la Gazette de Harlem, qui dit reprendre une publication de la Gazette de Paris, que l'on n'a jamais retrouvé. On peut donc penser qu'il s'agit d'une opération de propagande de la part des milieux du Refuge. Le texte de l'interprétation de Brousson se trouve, par exemple, dans Antoine COURT, *Claude Brousson : avocat, pasteur, martyr*, Edipro, Hendaye, 2010, pp. 127-143.

²² *Relation sommaire des Merveilles que Dieu fait en France, dans les Cévennes & dans le Bas-Languedoc, pour l'instruction & la consolation de son Église désolée*, Amsterdam, 1694

²³ Ses revenus de l'époque sont assez confortables : en plus d'une pension de 400 florins des Etats de Hollande et de 150 florins de la Société de La Haye, il reçoit 500 florins pour ses dépenses de voyage.

²⁴ *La manne mystique du Désert, ou Sermons prononcés en France dans les Déserts & dans les Cavernes durant les ténèbres de la nuit & de l'affliction, les années 1689, 1690, 1691, 1692 & 1693*, Henry Desbordes, Amsterdam, 1695

Lausanne en été **1696**, puis il retourne à La Haye, où il reprend son ministère de prédicateur. Il continue aussi à publier. Parmi ses écrits de l'époque, on peut citer ses *Lettres pastorales*²⁵.

En septembre **1697**, les traités de Ryswick mettent fin à la guerre entre Louis XIV et la ligue d'Augsbourg. L'espoir est grand dans les cercles réfugiés que les alliés forceront le roi soleil à restaurer l'Edit de Nantes, mais il y a un désaccord sur la stratégie à adopter. Le parti zélé, représenté par le « comité des huit » dont fait partie Pierre Jurieu mise sur une victoire militaire grâce à Guillaume d'Orange, alors que les modérés, représentés par le « comité des dix » (avec Basnage, Jacquet et Brousson²⁶), espère que Louis XIV entendra raison. Brousson publie alors ses *Très humbles remontrances*²⁷ et son *Avis aux protestants de France*, qui sera sa dernière publication. Mais les alliés avancent en ordre dispersé et finissent par trahir les espoirs des huguenots.

Paradoxalement, la paix de Ryswick conduit à une dégradation de la situation des protestants français. Le 12 juillet 1697, Brousson entre de nouveau en France. Il passe l'hiver en Dauphiné, puis se rend dans la vallée du Rhône au printemps **1698**. En été, il prêche dans le Vivarais, dans les Cévennes, à Orange et dans le Béarn, avant de se diriger vers Pau. Voulant s'échapper en Espagne, il est arrêté à Oloron (Pyrénées-Atlantiques) près de Pau le 18 septembre.

L'intendant Bâville obtient le privilège de juger Brousson. Le procès se tient à Montpellier. Brousson est interrogé sous la torture. Il admet avoir rédigé la lettre à Charles de Schomberg, mais il clame son innocence et invoque l'amnistie offerte par les traités de Ryswick. Par ailleurs, il conteste la validité de son procès. Finalement, il adresse une requête au roi, dans laquelle il implore sa clémence. Mais rien n'y fait : le 3 novembre, Brousson est reconnu coupable de rébellion, d'avoir écrit des écrits séditieux, de diffamations et d'avoir tenu des assemblées interdites ; il est condamné à être rompu vif. Il est exécuté le lendemain. L'intendant Bâville lui accorde le « privilège » de la mise à mort par strangulation précédant le supplice de la roue²⁸.

Outre un grand nombre d'écrits, Brousson laisse derrière lui sa femme et son fils Barthélémy²⁹, restés aux Pays-Bas.

Source principale

- Walter C. UTT et Brian E. STRAYER, *The Bellicose Dove. Claude Brousson and Protestant Resistance to Louis XIV, 1647-1698*, Sussex Academic Press, Brighton, 2013, 220 p.

C'est une œuvre majeure, indispensable pour mieux cerner la personnalité complexe de Brousson.

²⁵ *Lettres pastorales sur le Cantique des cantiques* (1697)

²⁶ On notera que pour une fois, Brousson se trouve dans le camp modéré.

²⁷ *Très Humbles Remontrances à toutes les Puissances Protestantes, Réformées & Evangéliques, sur le rétablissement des Églises Protestantes de France*

²⁸ La motivation de Bâville semble avoir été d'en finir le plus vite et d'empêcher Brousson de s'adresser au peuple pendant sa mise à mort.

²⁹ Barthélémy entre au service des Etats de Hollande. Il est nommé lieutenant d'infanterie en 1708 et capitaine vers 1717. En cette qualité, il sert dans le régiment d'Amerongen et de Bédarides. Pensionné en 1746, il est vraisemblablement mort avant 1751. Il a eu trois enfants avec son épouse, Catherine Stassart.